



Renouvellement titre se séjour divorce

Par Abdel92700

Bonjour,

Ma question concerne un divorce dont j'ai fait l'objet hier le 9 mars 2022 avec une femme que j'ai épousé en Tunisie en aout 2018 et qui a quitté le domicile conjugal le 19/12/2020 tout juste après avoir obtenu son titre de séjour de 2 an. Elle a déposé la demande de divorce devant le juge Tunisien le 30 mars 2021.

Je viens donc dobtenir hier le divorce en Tunisie demande de divorce unilatéral demandé par mon ex épouse.

Elle a été condamnée à me payer 1350 dinars.

Ma question est étant donné que nous n'avons pas d'enfant qu'elle n'a vécu avec moi que le temps de délivrance de son titre de séjour soit de avril 2019 (arrivée en France) à décembre 2020.

Pourra t Elle demander le renouvellement de son titre de séjour Septembre prochain ?

Que dois faire de mon coté?

Je suis français et elle a eu un titre de séjour au titre de conjointe de français.

Bien cordialement

Par ESP

Bonsoir

Ce lien pour vous

[url=https://www.avocat-omer.fr/blog/divorce-amiable/renouveler-titre-sejour-de-divorce/#:~:text=En%20cas%20de%20divorce%2C%20la,ci%20peut%20lui%20%C3%AAtre%20retir%C3%A9e.]https://www.avocat-omer.fr/blog.[/url]

Par Abdel92700

Bonjour Maître,

Merci beaucoup pour votre réponse.

Bien cordialement,